LA SIGNATURE DU PACTE " ANTI-KOMINTERN "

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La question principale qui se pose à l'heure actuelle pour l'Allemagne est celle de ses revendications coloniales. L'Allemagne n'est pas opposée, en principe, à un rapprochement entre l'Italie et la Grande-Bretagne ; mais pour l'instant, elle a intérêt à ce que l'Italie ait en mains le plus d'armes possible pour faire pression sur l'Empire britannique. L'adhésion Italienne au pacte germano-nippon, en faisant prendre à l'Italie une position nette en Extrême-Orient renforce la position italo-allemande à l'égard de Londres.

Quant au Japon, il insiste pour que la signature du pacte soit aussi rapprochée que possible, afin d'avoir une situation internationale renforcée au moment où s'ouvrira la Conférence du Pacifique, qui allait se tenir à Bruxelles.

Le sens de l'accord

L'accord qui sera signé demain suivra la ligne de la convention germano-nippone. Il sera dirigé théoriquement contre l'immixtion de l'Internationale Communiste dans les affaires intérieures des nations.

Les signataires conviendraient de s'informer mutuellement de l'activité communiste et de coopérer dans leur action défensive. La convention germano-nippone était non seulement ouverte aux autres Etats, mais les signataires s'engageaient à inviter les « Etats Tiers » à prendre des mesures de défense dans l'esprit de l'accord. C'était la base d'une Internationale anti-communiste qui, sous une forme différente, inspira les discours de M. Mussolini et de M. Hitler au Champ de Mai. Il est probable que l'accord de demain reprendra cette idée.

M. Von Ribbentrop est arrivé à Rome

Rome, 5. — M. von Ribbentrop est arrivé à Rome par le train de 11 h. 25.

L'acte diplomatique prendra la forme d'un protocole

Rome, 5. — L'acte diplomatique qui sera signé demain prendra la forme d'un protocole et non pas d'un traité comme ce fut le cas pour la convention germano-nippone du 25 novembre 1936. Le protocole se compose de deux parties : D'un préambule et du texte proprement dit. Il y est rappelé que l'Italie jusqu'à présent a observé une attitude nettement hostile au communisme, lequel est un élément destructeur de la civilisation et de l'humanité. L'Italie déclare ensuite qu'elle participe désormais à la convention germano-nippone de l'année dernière. On ignore si M. Von Ribbentrop et M. Hotto, ambassadeur du Japon, mettront leur signature au bas du protocole lui-même ou d'un autre document prenant acte de la déclaration italienne. Malgré le caractère extrêmement simple du document, son importance est loin d'être négligeable puisqu'il étend la portée de la convention de Berlin avec tout ce qu'elle implique: Echange d'informations entre les parties contractantes ; collaboration pour les mesures à prendre contre le communisme ; formation d'un front anticommuniste toujours plus étendu avec la participation envisagée d'autres puissances, etc...

Un médicament vivant !

Une thèse de doctorat en pharmacie (Faculté de Strasbourg 1929) a démontré que l'Uvaria contenait du Manganèse, Phosphore, Soufre, Magnésium, Fer... Tous ces produits, assimilés par la plante elle-même, sont à l'état vivant. L'Uvaria est la base du célèbre Vin de Frileuse, le plus fort des fortifiants. Fatigués, anémiés, buvez midi et soir votre verre de Vin de Frileuse et assistez vous-même à votre résurrection. 9508

NOTRE AMBASSADEUR EN ALLEMAGNE A OFFERT UN DÉJEUNER A L'OCCASION DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE LA CHASSE

Berlin, 5. — A l'occasion de l'Exposition internationale de la chasse, l'ambassadeur de France et Mme André François Poncet ont offert aujourd'hui un déjeuner en l'honneur des Français participant à l'Exposition. Le général Hermann Goering, grand veneur du Reich et ses principaux collaborateurs de l'administration des forêts y assistaient, ainsi que M. Maxime DUCROCQ, commissaire général du gouvernement français pour l'Exposition de la chasse, le baron de Champcevrier, président de la Société française de venerie et les 112 Français, venus à Berlin à l'occasion de cette Exposition.

Au dessert des allocutions empreintes de cordialité ont été échangées entre M. André François Poncet et le général Goering.

LIQUEUR CORDIAL-MEDOC

EN VUE DU 11 NOVEMBRE

Paris, 5. — En raison des dispositions prises pour la journée du 11 novembre, à la demande de la commission chargée d'organiser les cérémonies de l'anniversaire de l'armistice, les groupements qui désireraient apporter leur hommage au Soldat inconnu, devront se présenter à l'Arc de Triomphe avant 8 h. 30. Ils pourront se rassembler, sans défilé ni cortège préalable, entre 7 h. 45 et 8 h. 30 sur les musoirs des avenues débouchant sur la place de l'Etoile — à l'exception de l'avenue des Champs-Elysées et de l'avenue de la Grande-Armée — d'où ils seront dirigés sur l'Arc de Triomphe.

A partir de 12 h. 30, une garde d'honneur sera montée par les anciens combattants, autour de la dalle sacrée. Le public sera admis à rendre individuellement hommage au Soldat inconnu dans les conditions suivantes : les intéressés se présenteront au débouché de l'avenue de Wagram ou de l'avenue Kléber (trottoir de droite), d'où ils seront dirigés vers le tombeau, devant lequel ils défileront sans arrêt.

LES GALERIES BARBÈS DE PARIS SUCCURSALE A LILLE
114, rue Nationale
9383

A SÈTE, UN CHARBONNIER BLESSE DEUX FRÈRES QUI LE TUENT A COUPS DE BARRES DE FER

Montpellier, 5. — Au cours d'une discussion à Sète, le charbonnier Félix Porraro a tiré des coups de revolver sur les frères Apicella, atteignant l'un à la tête, l'autre à la jambe. Rendus furieux par la douleur, les deux frères assommèrent Porraro à coups de barre de fer. La boîte crânienne défoncée, Porraro est décédé. Les deux meurtriers ont été dirigés sur l'hôpital.

Un étonnant remède pour le foie

Quels que soient les remèdes que vous ayez essayés jusqu'à présent pour votre foie, vous serez surpris de l'efficacité de l'Hépascol François. Cette préparation végétale est si active qu'elle atténuera ou supprimera en moins d'une semaine vos douleurs au côté droit, troubles digestifs, migraines, vertiges, éblouissements, démangeaisons. Vos urines seront claires et abondantes, votre constipation ou votre diarrhée fétide feront place à des selles moulées et faciles. Lisez ceci :

« Souffrant du foie depuis des années, j'ai essayé une foule de remèdes sans jamais éprouver d'amélioration véritable. Je viens d'essayer l'Hépascol François. C'est merveilleux. Le foie ne me fait plus mal. Mes névralgies ont complètement disparu. Je puis manger maintenant à peu près de tout sans avoir ni douleurs, ni vomissements, ni diarrhée. C'est à peine croyable. » Mr A..., Paris (15e) (Lettre F 538).

Des milliers de lettres attestent ainsi les surprenants effets de l'Hépascol François dans tous les cas d'insuffisance du foie. Faites, vous aussi, l'essai de ce puissant remède et vous aurez bientôt oublié que vous avez un foie. Toutes pharmacies : 10 fr. 60 le flacon ; 16 fr. 95 le double flacon. 9381

LES ÉVÉNEMENTS D'ESPAGNE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le combat s'est déroulé sur la côte des perdrix; en particulier, aux environs du Cerro de l'Hermitage Damerin, au Sud de Carabitas. Le Cerro Carabitas et le Cerro de l'Aguilas sont les positions clés de la région.

Succès des républicains

Madrid, 5. — La tranquillité règne sur le front madrilène, sauf à la Casa Del Campo et en Jarama où l'artillerie gouvernementale bombarde activement les déplacements rebelles. Des pointes de reconnaissance d'insurgés ont été mises en fuite ici et là.

Dans le secteur de Guesta de la Reina les républicains ont occupé Castilla. Une contre-attaque ennemie a été neutralisée.

Passés dans les lignes nationalistes

Saragosse, 5. — D'un des envoyés spéciaux de l'Agence Havas : Parmi les républicains qui ont passé dans les lignes nationalistes, hier sur le front d'Aragon, figurent un colonel d'Etat-Major et un lieutenant-colonel d'artillerie.

M. Caballero, prisonnier par ordre du gouvernement Négrin ?

Cerbère, 5. — On apprend que M. Largo Caballero, se rendant de Valence à Alicante où il avait l'intention de prendre la parole dans une réunion organisée par ses amis politiques, a eu des difficultés avec les autorités de la province d'Alicante et est retourné à Valence pour protester auprès du président des Cortès, M. Martinez Barrio.

D'après un de nos confrères parisiens M. Caballero aurait été fait prisonnier hier matin par ordre du gouvernement de M. Négrin et, à Madrid, de graves désordres seraient.

L'ATTAQUE DU VAPEUR « LA CORSE »

Marseille, 5. — Le vapeur « La Corse » attaqué hier à 15 milles de Barcelone par un avion est arrivé à Marseille. Le commandant Derrieux a précisé que le cargo avait été mitraillé et bombardé par un avion portant le N° 525, une tête de mort et deux tibias. La cheminée et la coque du vapeur portent des traces de balles. Le commandant indique en outre, qu'un avion gouvernemental espagnol avait mis en fuite l'avion agresseur.

NOTES BRITANNIQUES ENVOYÉES A VALENCE ET A SALAMANQUE

Londres, 5. — Conformément aux décisions adoptées hier par le comité de non-intervention, le gouvernement britannique a envoyé à Valence par l'intermédiaire de son chargé d'affaires et à Salamanque, par l'intermédiaire de Sir Henry Chilton, ambassadeur à Hendaye, des notes soumettant le plan britannique de juillet et les réserves formulées à son sujet, par le gouvernement soviétique.

LES EXCENTRICITÉS D'UN GARDE-FORESTIER DEVENU FOU

Cannes, 5. — La nuit dernière à 3 h. du matin, un garde-forestier nommé Charles Arnaud réveilla les habitants du petit village de Consegudes en sonnant le tocsin. Les gens voisins de la chapelle virent le garde forestier en sortir à pleins bras tous les objets du culte. Il faisait avec soin deux tas distincts : Un tas pour les gros objets, un tas pour les petits. Quand il eut terminé son tri il mit le feu aux objets les moins importants et regarda brûler les habits sacerdotaux, les fleurs artificielles, les nappes d'autel, etc... Quand ce bûcher fut éteint il rentra soigneusement dans l'église tout ce qui composait le tas de gros objets.

Puis pour continuer la série de ses excentricités, Arnaud avisa un camion en stationnement sur la place. Il en brisa les vitres, coupa les commandes et creva les pneus.

Pendant ce temps l'adjoint au maire avait téléphoné à la gendarmerie et quatre gendarmes arrivèrent à 6 h. du matin au moment où Arnaud allait prendre le car pour Nice. Il se laissa ceinturer sans difficulté et expliqua ses actes en disant : « Tout cela c'est de la tuberculose. Si je n'avais pas brûlé ces objets nous étions tous contaminés».

Dans la matinée, les infirmiers de Saint Pons sont venus prendre livraison de leur nouveau pensionnaire.

UNE AMÉRICAINE EST DÉCOUVERTE SANS VIE DANS UNE VOITURE A LONDRES

Londres, 5. — Une jeune femme a été trouvée morte, hier, dans une automobile fermée, sur une route du Bedforshire. Il s'agirait, d'après le permis de conduire trouvé sur elle, d'une Américaine, Miss Lucy Ward, de Pittsburgh (Pensilvanie). Le cadavre a été découvert par deux conducteurs de camion. Un dispositif était installé dans la voiture, de manière à y faire pénétrer les gaz d'échappement. A côté de la malheureuse se trouvait un mot, faisant allusion à une personne d'Oxford, qui sera interrogée demain.

La voiture avait été louée à Cambridge. La police enquête.

LES CHINOIS ont dû abandonner la ligne de la rivière Sou Tcheou

LES ÉVÉNEMENTS en EXTRÊME-ORIENT

ILS SE SONT REPLIÉS SUR LA RIVIÈRE TCHOU TCHIA PANG, MAIS DANS D'AUTRES SECTEURS ILS ONT REPOUSSÉ LES JAPONAIS

Changhaï, 5. — Le porte-parole du G. Q. G. Chinois annonce que cette nuit, les Chinois ont dû abandonner la ligne de la rivière Sou Tchéou et se replier sur la rivière Tchou Tchia Pang. Dans les autres secteurs les Japonais ont été repoussés. On s'attend à une attaque nippone dans la région de Lotien.

Prise de Chang Teh Fou et de Pai Chin

Tien-Tsin, 5. — On annonce au quartier général japonais que les troupes nippones se sont emparées de la forteresse de Chang Teh Fou. Sur le front du Chansi, les forces japonaises ont percé les lignes de défense chinoises, au col de Taimen Tcheng et se sont emparées de Pai Chin Tcheng, qui est à 28 kilomètres au nord de Taiyman Fou.

Les Japonais maîtres de l'entrée du port de Ouen Tchéou ?

Changhaï, 5. — Le porte-parole de la Marine japonaise a déclaré que les marins japonais ont occupé l'île de You-Ouan, qui commande l'entrée du port de Ouen Tchéou, au sud du Tche Kiang.

L'agence chinoise « Central News », dément cette nouvelle.

La protection des biens étrangers

Changhaï, 5. — Le général Matsui, commandant l'Armée japonaise devant Changhaï, a ordonné aux troupes japonaises de prendre des précautions afin d'éviter que des dommages ne soient commis aux propriétés étrangères, nombreuses dans la zone située à l'ouest de Changhaï et où se déroulent actuellement les opérations. Il a ajouté que les Troupes japonaises seraient néanmoins contraintes de considérer comme défenses chinoises les propriétés occupées par les troupes chinoises.

PAS D'ACTION MÉDIATRICE DE L'ALLEMAGNE

Berlin, 5. — Les milieux allemands autorisés déclarent sans fondement les informations publiées par certains journaux étrangers, selon lesquels l'Allemagne prendrait l'initiative d'une action médiatrice entre la Chine et le Japon.

On croit à Berlin que ces bruits ont pris naissance à la suite du séjour en Allemagne du général chinois, Tchang Po Li qui a été reçu hier par le maréchal Von Blomberg, ministre de la Guerre du Reich.

Les milieux japonais de Berlin ont déclaré catégoriquement ce matin au représentant de l'agence Havas qu'à leur avis, une telle intervention était à peu près impossible. Le conflit sino-japonais, disent-ils, ne concerne que le Japon et la Chine. Le Japon ne tolérerait pas l'immixtion d'une tierce puissance, si amicale que puissent être ses relations avec elle.

De source chinoise, on déclare avoir eu connaissance des bruits relatifs à une médiation allemande, mais on se borne à affirmer que ce plan de médiation n'a pas été élaboré par la Chine.

LA CONFÉRENCE DU PACIFIQUE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les délégations ont pu se concerter sur les textes soumis à leur agrément.

Pendant la suspension de séance, le porte-parole chinois a déclaré que M. Wellington Koo n'avait pas connaissance d'une offre de médiation allemande.

La séance, qui fut reprise à 11 heures, s'est terminée à 13 h. 15. La conférence s'est ajournée à demain.

LE PROJET DE NOTE DE M. SPAAK

Le projet de note qu'en sa qualité de président M. Spaak soumit ce matin à la Conférence réunie en séance privée, comporte les trois points suivants :

1° Le document constate que, dans sa réponse à l'invitation qui lui avait été adressée par le gouvernement belge, le Nippon ne conteste pas qu'il reconnaît la validité du traité des neuf puissances qui, en son article premier, vise l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la Chine. La conférence réunie en vertu de ce traité ne devrait donc pas logiquement rencontrer l'hostilité du Japon.

2° Il est vrai que la conférence a été convoquée à la suite d'une résolution du Comité consultatif de la S.D.N. Mais elle a son existence propre, puisque c'est en application du traité des neuf puissances qu'elle est réunie, conformément à l'article 7 de cette convention. Les puissances auraient pu tout aussi bien être convoquées sans une décision de Genève, la situation en extrême-Orient justifiant leur réunion. Les Etats-Unis, d'ailleurs, qui y sont représentés, ne sont pas membres de la S.D.N., et « a contrario », l'U.R.S.S., qui n'est pas partie au traité de Washington, y figure également.

3° La Conférence a l'intention de nommer un comité restreint si le Nippon accepte d'entrer en négociations. Ainsi, il sera tenu un large compte du désir du gouvernement de Tokio de ne voir intervenir qu'un petit nombre de puissances, principalement intéressées aux affaires d'extrême-Orient.

La note conclut en exprimant l'espoir que, dans ces conditions, le Japon voudra envisager favorablement la possibilité de se mettre en rapports avec la Chine et la conférence.

L'élaboration du texte définitif

Avant la séance tenue ce matin par la Conférence du Pacifique, la suggestion avait été émise de constituer un comité de rédaction afin de faciliter la tâche d'aménagement du texte présenté par M. Spaak, que la discussion par l'ensemble des délégations devait nécessairement entraîner.

L'idée d'un organisme restreint comprenant seulement l'Angleterre, les Etats-Unis et la Belgique était à cette occasion une nouvelle fois reprise. Mais elle se heurtait à l'opposition de la représentation française, en raison de l'importance des intérêts de la France dans l'Océan pacifique. Aussi a-t-il été décidé finalement que ce serait la Conférence elle-même qui effectuerait les modifications requises au document proposé. Les délégations formuleront leurs amendements par écrit et les transmettront au secrétariat de la Conférence qui s'efforcera d'ici demain d'établir un texte sur lequel on se prononcera lors de la prochaine séance.

L'élaboration de ce second document sera vraisemblablement délicate, car ce matin, M. Wellington Koo a réclamé l'insertion dans le mémorandum, des plaintes du gouvernement de Nankin, alors que le texte de M. Spaak se borne à énoncer les griefs formulés par Tokio contre la Chine. Mais on se rend bien compte qu'en plaçant en regard les griefs réciproques des deux parties, on risque de faciliter une réponse négative du Japon déjà trop porté à considérer la Conférence comme un tribunal.

C'est pourquoi M. Litvinoff a proposé que la Conférence se borne à envoyer au Japon une simple note le priant d'entrer en contact avec la Conférence. C'est dans l'impossibilité de conclure, que la procédure des amendements écrits a été adoptée.

Un point a été acquis cependant ce matin, c'est que les membres du comité restreint qui, éventuellement négocieraient avec le Japon, ne seront désignés qu'une fois connue la réponse japonaise au mémorandum.

Par ailleurs, des délégations s'étant refusées à signer ce mémorandum, il est vraisemblable qu'il sera signé seulement par M. Spaak, président de la Conférence.

Le communiqué officiel

Le secrétariat général de la Conférence a publié le communiqué suivant :

La Conférence du Pacifique a tenu une troisième et quatrième réunion plénière les jeudi 4 novembre, à 15 h., et vendredi 5 novembre, à 10 h. 30. Ces séances n'étaient pas publiques. La Conférence a examiné la nécessité de répondre éventuellement aux documents transmis par le gouvernement japonais en réponse à l'invitation du gouvernement belge. Le principe de faire cette réponse ayant été arrêté des échanges de vues ont eu lieu concernant le texte de celle-ci. La Conférence a fixé sa prochaine séance au samedi 6 novembre, à 11 heures.

M. Eden est rentré à Londres

Bruxelles, 5. — M. Eden a quitté l'aérodrome de Haeren à 14 h. 30 à destination de Londres. On apprend qu'il reviendra à la Conférence du Pacifique au début de la semaine prochaine si c'est nécessaire.

C'est parce que M. Eden a besoin, pour des motifs d'ordre privé, d'être rentré à Londres après le déjeuner, qu'un avion militaire anglais a été mis à sa disposition. L'avion a atterri à Croydon à 15 h. 50

Berlin ne songe pas à intervenir

Berlin, 5. — Les milieux allemands autorisés déclarent sans fondement les informations publiées par certains journaux étrangers, selon lesquelles l'Allemagne prendrait l'initiative d'une action médiatrice entre la Chine et le Japon.

On croit à Berlin que ces bruits ont pris naissance à la suite du séjour en Allemagne du général chinois Tchang Po Li, qui a été reçu hier par le maréchal von Blomberg, ministre de la Guerre du Reich.

Les milieux japonais de Berlin ont déclaré catégoriquement, ce matin, au représentant de l' « Agence Havas », qu'à leur avis une telle intervention était à peu près impossible.

« Le conflit sino-japonais, disent-ils, ne concerne que le Japon et la Chine. Le Japon ne tolérerait pas l'immixtion d'une tierce puissance, si amicales que puissent être ses relations avec elle ».

De source chinoise, on déclare avoir eu connaissance des bruits relatifs à une médiation allemande, mais on se borne à affirmer que ce plan de médiation n'a pas été élaboré par la Chine.

LA CONFÉRENCE DE COORDINATION DE L'AFRIQUE DU NORD

Paris, 5. — La troisième session de la Conférence de coordination de l'Afrique du Nord a été ouverte aujourd'hui sous la présidence de M. Albert Sarraut. La Conférence a examiné les travaux de la Commission de législation du haut-comité méditerranéen. Il a arrêté ensuite les programmes des séances qui réuniront à partir de lundi les trois représentants de la France en Afrique du Nord.

LE RÉSIDENT GÉNÉRAL EN TUNISIE SE REND A PARIS

Marseille, 5. — M. Guillon, résident général en Tunisie, est arrivé à Marseille à 16 h., par le paquebot « El Biar ». Il a été salué à bord par de nombreuses personnalités.

Le résident général s'est refusé à toute déclaration sur la situation en Tunisie. Il a cependant tenu à signaler que l'autorité militaire, qui en raison de la situation générale, depuis plusieurs années n'avait pas voulu faire d'appel de réservistes, a indiqué au gouvernement général qu'il n'y avait actuellement aucun inconvénient à appeler les réservistes pour effectuer une période. C'est l'indication, a dit M. Guillon que le calme est dans les esprits.

M. Guillon part pour Paris par le rapide à 20 h. 15

LE FUHRER A REÇU UNE DÉLÉGATION DE L' « UNION DES POLONAIS EN ALLEMAGNE »

Berlin, 5. — Le Fuhrer a reçu ce matin une délégation de l' «Union des Polonais en Allemagne ».

62 FAUTEURS DE TROUBLES CONDAMNÉS A CASABLANCA

Casablanca, 5. — La deuxième audience du Tribunal d'exception s'est déroulée sous la présidence du Pacha pour juger les derniers indigènes arrêtés à la suite des récentes tentatives de rébellion. Il s'agissait pour la plupart de meneurs dont quelques-uns ont été déjà condamnés l'année dernière pour les mêmes faits. Le tribunal a prononcé 62 condamnations allant de trois mois à deux ans de prison. Parmi ces condamnations celles prononcées pour deux ans s'élèvent à 19 et celles pour un an à 5.

PÉNIBLE DRAME DE LA MISÈRE

Angoulême, 5. — Déjà père de onze enfants et se trouvant dans la misère, M. Julien Chatain, âgé de 38 ans, cultivateur à La Roche-Calais (Charente), avait appris avec désespoir que sa femme aurait un douzième enfant. Or, cette dernière ayant mis au monde deux jumeaux, M. Chatain s'est pendu après avoir embrassé pour la première et la dernière fois ses 12e et 13e enfants.

LE CONGRÈS NATIONAL DE L'ALLIANCE DÉMOCRATIQUE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« Qui pourrait nier aujourd'hui, en présence du danger extérieur qui s'affirme chaque jour dans une Europe où se heurtent violemment des idéologies opposées, que la division de la France en deux blocs hostiles risque de nous conduire au plus tragique destin ? »

Le discours d'ouverture

La première séance a été présidée par M. André DE FELS, premier vice-président qui, dans son discours d'ouverture, a affirmé que la solidarité des Français devant les périls communs s'imposera bientôt comme l'unique solution de salut.

En terminant, M. de Fels a déclaré qu'il appartient à l'Alliance d'unir tous les républicains pour la signature d'un traité de paix sociale, sur le pied de la plus complète égalité.

M. André TERRASSE, secrétaire général du parti, a développé son rapport sur l'activité de l'Alliance.

La politique agricole

Le Congrès a ensuite adopté les conclusions de M. BRILLE sur les questions agricoles.

« L'Alliance, considérant la nécessité pour la France de maintenir une paysannerie prospère, émet les vœux suivants :

» Que des organismes professionnels mixtes établissent les conventions collectives du travail agricole sur le plan local ou régional ; que le bénéfice de la loi sur les allocations familiales soit étendu à tous les exploitants agricoles ; que le régime successoral soit remanié afin de favoriser la conservation de la famille paysanne ; que le crédit agricole soit véritablement libre, mutualiste ; que soient respectées la liberté des coopératives et leur égalité ; que soit créée une caisse contre les calamités agricoles; que soient développées les mesures propres à réaliser l'équipement rural.

» Sur un plan plus général, l'Alliance démocratique s'élève contre les « méfaits de l'étatisme », se prononce nettement contre l'Office du blé et contre les mesures à caractère politique prises récemment à l'égard des chambres d'agriculture et des associations spécialisées. »

M. Ventenant a présenté son rapport sur l'activité de la jeunesse républicaine démocratique française. Appuyé par M. Daste, de la Fédération des Alpes-Maritimes, il a émis le vœu que l'Alliance accorde à ses jeunes un appui plus important.

La séance a été levée à midi.

LA SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La deuxième séance du Congrès s'est ouverte à 14 h. 30, sous la présidence de M. Gustave Doussain, député de la Seine, vice-président de l'Alliance démocratique.

M. Louis ROLLIN, député de Paris, ancien ministre, développe son rapport sur la situation économique et la défense du commerce et de l'industrie.

La situation économique

M. Louis ROLLIN précise ainsi les traits essentiels qui caractérisent présentement notre économie nationale : Régression de la production ; double dévaluation dont le plus clair résultat si l'on excepte une stimulation momentanée du tourisme, aura été un appauvrissement général de la nation et plus particulièrement de ses classes moyennes qui devront se résigner bientôt à se nourrir du pain des discours officiels ; hausse considérable du prix de revient ; déficit sans précédent quant à son montant de la balance commerciale et de la balance générale des comptes ; restrictions douanières avec orientation marquée vers l'autarchie économique ; dix milliards d'impôts nouveaux et pour la majeure partie d'impôts indirects ; ruine du crédit public en dépit des dévaluations ; effritement des fonds d'Etat et des valeurs du Trésor ; hausse du loyer de l'argent ; hausse constante du prix de la vie ; déséquilibre des prix et des salaires ; réglementation arbitraire et vexatoire des transactions commerciales.

M. Louis Rollin conclut : « C'est un vigoureux et total redressement qu'il faut faire si l'on veut sauver ce pays. Pour y réussir il serait vain de compter sur une direction française partagée entre des hommes de gouvernement et des hommes de désordre. Nous avons tous applaudi à l'effort loyal et courageux de M. Georges Bonnet pour tenter de sauver les finances et le franc en péril. Il a freiné mais il n'a pu empêcher la descente. Pourquoi ? Parce que les facteurs techniques qui ne sont certes pas négligeables sont cependant secondaires par rapport au facteur psychologique prédominant essentiel : la confiance. »

Le Congrès adopte ensuite, à l'unanimité, les vœux présentés par M. Louis Rollin, pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie.

Puis, M. Flandin fait admettre la présidence de la séance en faveur de M. Piétri, en qui il salue « La force d'expansion que représentent des adhésions comme la sienne » (Applaudissements).

Le rapport de politique extérieure

Le sénateur Portman, chargé du rapport de politique extérieure, prend la parole. Il résume le programme de l'Alliance en deux idées : Maintien de la Paix et grandeur du Pays. Devant une Asie en réorganisation et un Japon de bientôt deux cents millions d'hommes, l'Europe ne conservera sa primauté que si elle reste unie. Pour établir cette paix, la S.D.N., qui n'a ni défini l'agresseur, ni établi des sanctions, était frappée à mort dès sa naissance. L'orateur, malgré cette carence, s'oppose au retour à la politique des alliances. Il y a place entre les deux pour une politique de synthèse des forces réelles dans le cadre d'une S.D.N. rénovée. L'universalité est la faiblesse de la S.D.N., c'est dans le cadre européen qu'il faut la réformer. Les deux principales sources de conflits (opposition germano-russe et anglo-italienne) se trouvent en Espagne. L'Alliance n'admet pas qu'on porte atteinte à la non-intervention.

« Les autres causes de guerre, dit M. Portmann, sont secondaires. Quoi qu'il en soit, la France est un pays dans lequel toute guerre se terminera sur sa frontière. Est-il également indispensable qu'elle conserve l'intégrité de ses communications maritimes ? C'est en raison de ces intérêts communs de sécurité que l'Alliance démocratique pose comme axe de son programme l'entente franco-anglaise. » (Vifs applaudissements).

L'orateur souhaite enfin un rapprochement avec l'Allemagne et l'Italie.

Après une intervention de M. Jossier (Lyon) sur la S.D.N., le Congrès a adopté à l'unanimité un vœu proposé par M. Portmann et disant l'attachement du Congrès à la paix. Il n'accepte aucune politique idéologique qui risquerait de la compromettre, proclamant que la France n'a pas à s'ingérer dans la politique extérieure des autres états, ni subir cette ingérence, émettant enfin le vœu que la France pratique une politique de rapprochement international et particulièrement de coopération européenne.

La séance est ensuite levée.

Surveillez vos enfants à la rentrée des classes

C'est toujours à la reprise des Classes que les enfants se fatiguent le plus. Habitués aux jeux et à l'air pendant les vacances, les voici enfermés presque toute la journée et fatigués par leur travail.

Mamans, faites faire chez vous à vos enfants une cure d'iode marin et de vitamines, avec le MARTONIC, le tonique extrait des algues qui fait circuler le sang et ouvre l'appétit. Imitez Mme Vve L....., de Bray-les-Mareuil (Somme) qui nous écrit : « Mon petit garçon prend sans difficultés aux repas ses pastilles de MARTONIC. J'ai l'intention de lui en faire faire une cure complète car j'ai été heureuse de constater dès le début une amélioration très sensible ; il reprend de la mine et de l'appétit... »

La cure de MARTONIC est de 3 boîtes. Dès la première, le mieux est très net.

En vente toutes pharmacies, au prix de 10 frs la boîte. 9489.

UNE CONFÉDÉRATION TOURISTIQUE FRANCO-BELGE VIENT D'ÊTRE CRÉÉE

A la suite de la réunion du 4 octobre dernier, présidée par M. René Reubrez, Président général de la Fédération du Nord des Syndicats d'initiatives (Artois-Flandre-Picardie) et à laquelle assistaient pour la délégation belge : M. Grégoire, directeur du Tourisme au Ministère des Transports ; M. Criquelion, sénateur belge ; M. de Groot, président du Syndicat d'Initiatives de Mons ; M. Durieux, secrétaire général de la Fédération touristique du Hainaut, ainsi que de nombreuses personnalités françaises, et où fut exposé le but de cette nouvelle Confédération, un Comité français fut nommé.

Jeudi à 18 h. et ce, en vue de la réception prochaine d'une délégation touristique belge, fut ratifiée la nomination du Comité-Directeur, Comité exécutif Français, dont nous sommes heureux de donner la composition :

Président général : M. René Reubrez, membre du Conseil d'administration de l'Union des Fédérations des Syndicats d'Initiatives de France, Colonies et Protectorats, président de la Fédération des Essi « Artois-Flandre-Picardie ».

Vice-Présidents : M. Louis Delepoulle, président du Syndicat d'Initiatives « Les Amis de Lille », président du Centre Régional N° 1, président de la Foire Commerciale et Internationale de Lille ; M. Louis Christiaens, président de la Fédération des Groupements commerciaux du Nord, juge au Tribunal de Commerce ; M. Léonce Arnout, industriel, président de l'Union des Transporteurs de France ; M. Albert Thésio, président du Syndicat des Hôteliers-Restaurateurs du département du Nord ; M. Pierre Paidherbe, docteur, vice-président des Amitiés franco-belge.

Secrétaire général : M. Georges Van den Heede, secrétaire général de la Fédération des Essi «Artois-Flandre-Picardie ».

Délégué général à la propagande : M. Serge Debus, publiciste.

Délégué général aux réception : M. Noé Dehédin, directeur de l'Automobile-Club du Nord de la France.

Membres du Comité : MM. Paul Damour, président de la Société de Géographie ; Delsart, ancien député, maire de Nomain, président d'honneur de l'Union Nationale des Prisonniers civils de guerre ; le chanoine Détrez ; Isidore Ebers, négociant ; Arthur Duriez, directeur de la Cie des Tramways de Lille et sa banlieue ; Féquet H., directeur des Douanes ; Paul Genet, ingénieur en chef des ponts et Chaussées ; M. Goudaert, secrétaire de la Chambre de Commerce ; le chanoine Leman ; Emile Lichtenberger, ingénieur de l'Exploitation des Chemins de fer du Nord ; Léon Manaut, président de la Fédération Musicale du Nord et du Pas-de-Calais.

Membres de la Commission : MM. Auguste Mérieux, industriel ; André Nanin, secrétaire général de la 1re Région Economique ; Plouviet, chef de station à Radio P.T.T. Nord ; Fernand Tournon, capitaine, chef de la Musique du 43e Régiment d'Infanterie ; Ivan Trojan, industriel.

A L'ABRI DE L'AIR. — En plus de leur conservation; un Bactériologiste peut vous dire la pureté des Yoghourts, laits, fromages frais, que nous garantissons exempts du microbe de la fièvre aphteuse, et que vous présentent à l'abri de l'air, les Laboratoires Lactella. 019

LA JOURNÉE NATIONALE POUR LA PAIX

Les organisations soussignées, rassemblées dans le comité départemental du Rassemblement Universel pour la Paix, répondant à l'appel du Comité Français, organisent, dans le département du Nord, la « Journée Nationale de la Paix », le dimanche 7 novembre.

On communique à ce sujet : « Cette journée, autorisée par le gouvernement de la République, permettra la constitution d'un Fonds National de la Paix, base du référendum qui suivra cette démonstration.

» Le 7 novembre, tous les Français et les Françaises collaboreront à la réussite de cette manifestation grandiose qui sera le témoignage éclatant de la volonté de Paix du Peuple français.

» Dans le Nord, la population réservera le meilleur accueil aux quêteurs désignés par leurs organisations respectives et contribuera ainsi à faire triompher la cause de la Paix. Pour le Comité Départemental : Georges DUMOULIN.

» L'Union Départementale de la C.G.T. ; La Fédération du Nord de la Ligue des Droits de l'Homme ; Les Intellectuels Anti-fascistes ; Le Rassemblement Mondial des femmes contre la guerre et le fascisme ; La Ligue des mères et éducatrices pour la Paix ; Les partis Socialiste, Radical, Radical-Socialiste et Camille Pelletan, Communiste ; Les groupes d'ancien combattants F.O.P. et A.R.A.C. ; Radio-Liberté ; Le Grand Orient ; La Libre Pensée ; La Maison de la Culture.

» Pour tous renseignements, s'adresser à l'Union Départementale, 45, rue Léon-Gambetta, à Lille, et aux Unions Locales, qui disposent de troncs et de tout le matériel nécessaire ».

Asthmatiques!

Une bonne nouvelle...

Respirez comme tout le monde

Au lieu de continuer à souffrir, à dépenser inutilement votre argent en essais sans résultats, essayez dès aujourd'hui Kalm-Asthmine. Cette médication nouvelle calme instantanément emphysème, catarrhes, oppression, suffocations, étouffements, détache les mucosités, tonifie le cœur et procure le sommeil. Kalm-Asthmine va enfin vous permettre de respirer comme tout le monde et son essai ne vous coûte rien. Nous sommes tellement sûrs des résultats que nous vous offrons de vous rembourser intégralement son prix d'achat si vous n'en êtes pas satisfaits. Vous n'aurez, pour cela, qu'à retourner la boîte aux Laboratoires Jouveinal, 137, rue du Faubourg-St-Antoine, Paris. Jamais on ne vous a fait une telle offre. KALM-ASTHMINE : en vente dans toutes les pharmacies : 12 frs 75 la boîte.

9344

UN CHALUTIER SE JETTE SUR LES ROCHERS

SIX MEMBRES DE L'ÉQUIPAGE ONT PÉRI

Londres, 5. — Le chalutier « Rosuin » d'Aberdeen a été jeté sur les rochers dans l'estuaire de l'Ytham et a coulé immédiatement. Six membres de l'équipage ont péri. Les deux autres ont pu être recueillis par le bateau de sauvetage d'Aberdeen.

ON DÉCOUVRE LE CADAVRE D'UN NOTAIRE DANS UN BASSIN DE SAINT-NAZAIRE